



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 37151

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon demande à M. le ministre délégué au tourisme les enseignements que tire le Gouvernement du bilan touristique de la France pour l'année 2003.

Texte de la réponse

L'année touristique 2003 a été caractérisée, d'une part, par une stabilité des déplacements des touristes français dans l'Hexagone et par une légère diminution des nuitées des touristes nationaux à l'étranger et, d'autre part, par une baisse significative de la fréquentation du territoire national par les clientèles étrangères (- 2,6 % en arrivées et - 3,6 % en nuitées). Cette évolution de la fréquentation touristique a eu pour conséquence une dégradation sensible de la ligne « voyages » de la balance des paiements (- 14,5 % pour le solde). Par ailleurs, l'activité des agences de voyages a légèrement fléchi (- 2 % de chiffre d'affaires) par rapport à l'année 2002. Plusieurs facteurs expliquent cette année touristique difficile : le contexte international (conflit irakien, épidémie du SRAS, renchérissement de l'euro par rapport au dollar et à la livre britannique...), et le contexte national (pollution du Prestige, grèves et annulations de festivals, canicule sur le continent européen, incendies dans le sud de la France...). Pour répondre aux attentes des professionnels du tourisme, le ministre délégué au tourisme s'est engagé, à l'occasion du comité interministériel du 9 septembre 2003, à poser les nouveaux axes de la stratégie touristique de la France pour les prochaines années. Il s'agit tout d'abord d'accompagner les initiatives des acteurs économiques en encourageant par un cadre fiscal approprié le développement des zones économiques plus fragiles et en rééquilibrant les flux touristiques sur l'ensemble du territoire national. Il faut également permettre un développement harmonieux de nos territoires et soutenir les initiatives créatrices d'emplois. Enfin, il est aussi nécessaire d'adapter les outils de l'Etat aux nouvelles réalités du tourisme et aux nouvelles répartitions des compétences afin de conforter la place de la France comme première destination mondiale.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37151

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2004, page 2844

Réponse publiée le : 11 mai 2004, page 3514